Envoyé en préfecture le 30/04/2026
Reçu en préfecture le 30/04/2026
Publié le
ID : 022-212201826-20260423-CM_23_04_26_013-DE

Mairie de Plélo - Place du 11 novembre - 22170 PLÉLO
☎ 02 96 79 53 53 - ✉ mairie@plelo.fr
Site internet : **www.plelo.fr**

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE PLÉLO

Séance du 23 avril 2026

Date de la convocation : 17 avril 2026
Date d'affichage :

L'an deux mil vingt-six, le vingt-trois avril à dix-neuf heures, les membres du Conseil municipal de Plélo se sont réunis à la mairie sous la présidence de M. Jérémy MEURO, maire.

Présents :
Jérémy MEURO – Patrick BRIGANT - Sandrine GUILLAUME – Christian CORBEL – Sophie AUFFRAY Jean-Pierre BALLOUARD - Laure FINGOLO - Erwan CAMUS - Jean-Christophe BARBOT - Mikaël CORBEL Laëtitia CORNILY (quitte à 20h20) - Annyvonne CORBEL – Gwendoline GUÉGAN - Jeanne-Noëlle LAMOUR Guillaume LE COMTE - Guillaume LE COQÛ - Philippe LE GUEN - Laurie LÉARD – Marine MALARGÉ Jean-François LE FLOCH - Stéphanie MORVAN - Gaëlle ROUTIER – Loïc SORIN

Absent avec procuration :
Laëtitia CORNILY qui a donné pouvoir à Laure FINGOLO

Secrétaire de séance : Jean-Pierre BALLOUARD

DÉLIBÉRATION 23-04-26-013

Objet de la délibération : CCAS – Installation des membres désignés par le maire

M. le Maire rappelle que lors de la séance du 26 mars 2026, la liste des élus désignés et installés dans leurs fonctions par l'assemblée est la suivante :
- Sophie AUFFRAY
- Erwan CAMUS
- Gwendoline GUEGAN
- Laëtitia CORNILY
- Laurie LÉARD
- Annyvonne CORBEL
- Stéphanie MORVAN

Le maire est président de droit.
Il lui revient désormais de désigner et installer dans leurs fonctions au sein du conseil d'administration du CCAS les membres suivants :
- Marie-Pierre LE MOUEL, au titre des associations qui œuvrent dans le domaine de l'insertion et de la lutte contre les exclusions
- Anne-Yvonne RAOUL, au titre de des associations qui œuvrent dans le domaine de l'insertion et de la lutte contre les exclusions
- Colette BOCQUEHO, au titre des personnes dépendantes et maintien à domicile
- Yveline LE BORGNE, au titre des familles (UDAF)
- Toussaint CORBEL, au titre des associations de retraités et de personnes âgées
- Georges THOMAS, au titre des personnes handicapées
- Pierre HAMON, au titre de des associations de retraités et de personnes âgées

Le Maire ,
Jérémy MEURO

Le secrétaire de séance
Jean-Pierre BALLOUARD